

Directives concernant les documents à disposition des candidat-e-s durant les examens (écrits et oraux)

En Droit international public

- Besson S./Ziegler A.R., *Traité internationaux*, dernière édition **ou** David E./Van Assche C., *Code de droit international public*, dernière édition **ou** Dupuy P.-M., *Les grands textes de droit international public*, dernière édition.

En Droit constitutionnel européen (Droit européen I)

- Besson S./Ziegler A.R., *Traité internationaux*, dernière édition **ou** Kaddous Ch./Picod F., *Union européenne. Recueil de textes*, dernière édition **ou** tout recueil de textes équivalent **ou** TUE/TFUE/Charte DF UE dans leur version officielle.

En Droit international et européen des droits de l'homme

- Besson S./Ziegler A.R., *Traité internationaux*, dernière édition **ou** De Schutter O./Tulkens F./van Drooghenbroeck S., *Code de droit international des droits de l'homme*, dernière édition **ou** David E./Van Assche C., *Code de droit international public*, dernière édition **ou** Dupuy P.-M., *Les grands textes de droit international public*, dernière édition.

En International and European Responsibility Law

- Besson S./Ziegler A.R., *Traité internationaux*, dernière édition **ou** David E./Van Assche C., *Code de droit international public*, dernière édition **ou** Dupuy P.-M., *Les grands textes de droit international public*, dernière édition.
- ARSIWA et ARIO dans leur version officielle en anglais (sans les commentaires)

En Droit européen de la protection des données

- Besson S./Ziegler A.R., *Traité internationaux*, dernière édition **ou** Kaddous Ch./Picod F., *Union européenne. Recueil de textes*, dernière édition **ou** tout recueil de textes équivalent **ou** TUE/TFUE/Charte DF UE dans leur version officielle.
- Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes (RGPD) ; Directive (UE) 2016/680 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les autorités compétentes à des fins de prévention et de détection des infractions pénales, d'enquêtes et de poursuites en la matière ou d'exécution de sanctions pénales, et à la libre circulation de ces données : Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel du 18 mai 1981 (Convention 108+) ; **et** Loi fédérale sur la protection des données, dans leur version officielle.

En Droit international humanitaire

- Besson S./Ziegler A.R., *Traité internationaux*, dernière édition **ou** David E./Tulkens F./Vandermeersch D., *Code de droit international humanitaire*, dernière édition **ou** David E./Van Assche C., *Code de droit international public*, dernière édition **ou** Dupuy P.-M., *Les grands textes de droit international public*, dernière édition **ou** tout recueil des Conventions de Genève équivalent.

Les documents dont se servent les candidat-e-s doivent être conformes à la Directive du 15 février 2016 concernant l'usage des lois aux examens (Directive annotations) qui se trouve sur le site de la Faculté de droit

([https://www.unifr.ch/ius/fr/assets/public/Fac_Faculte/pdfs/Reglements/Directive_examen_annotation_des_lois_version_def\(2016.3.1\).pdf](https://www.unifr.ch/ius/fr/assets/public/Fac_Faculte/pdfs/Reglements/Directive_examen_annotation_des_lois_version_def(2016.3.1).pdf)).

Les étudiant.e.s germanophones peuvent prendre avec eux un exemplaire des Beck Texte im Völkerrecht et im Europarecht. L'usage des dictionnaires est règlementé par le Décanat.

Un contrôle des documents sera effectué sur place au cours de chaque examen. Tout document contraire aux directives sera saisi et l'étudiant dénoncé.